



Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2016, Université Rennes 2. hceres-02037943

HAL Id: hceres-02037943

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037943>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Rennes 2 offre une formation générale dans ces deux domaines. Dans le principe, le champ couvert par les enseignements va de la préhistoire jusqu'à l'art contemporain, visant un espace géographique large, l'Europe occidentale pour l'essentiel. Au concret, toutes les périodes de l'archéologie sont réellement couvertes, jusqu'à la période contemporaine. Dans le cas de l'histoire de l'art, où l'art contemporain est très bien représenté, la formation affiche des choix de domaines plus pointus, voire des spécialités parfois délaissées dans les parcours traditionnels (estampe, philosophie de l'art, etc.).

L'apprentissage des savoirs et des méthodes d'analyse correspondant à ces deux disciplines est naturellement l'objectif de cette formation qui affiche, pour l'archéologie, une volonté d'équilibre entre l'acquisition des savoirs fondamentaux et l'initiation au terrain.

Créée il y a plus de 30 ans, la licence *Histoire de l'art et archéologie* constitue, pour ces deux domaines, un pôle très attractif en Bretagne, qui est son bassin de population naturel. Son positionnement au sein de l'UFR Arts, Lettres, Communication lui offre des possibilités considérables de mutualisation et de transferts disciplinaires.

Synthèse de l'évaluation

On notera tout d'abord le soin apporté à la rédaction du dossier qui présente de manière claire et précise les atouts de la formation mais aussi les défis que l'équipe pédagogique entend relever dans le futur. Cette équipe pédagogique, de très grande qualité, est constituée de 22 enseignants-chercheurs, auxquels s'ajoutent des professionnels de renom. La présence de plusieurs laboratoires (Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire - CReAAH (UMR 6566), EA 1279, EA 3208), parties prenantes de la formation, constitue une véritable ressource. L'environnement culturel régional (institutions culturelles diverses, musées, etc.) est particulièrement important, contribuant tout d'abord à augmenter l'offre de savoirs, aussi bien théoriques que pratiques, aidant par ailleurs les étudiants à préparer leur insertion professionnelle.

La licence est forte de près de 550 étudiants. Ce chiffre qui la place parmi les licences les plus importantes en région, pour sa population étudiante, impose à l'équipe pédagogique de trouver un équilibre entre une offre de matières et de domaines très large, permettant d'accéder à un grand nombre de métiers ou de secteurs d'activité, et des choix plus stratégiques. Aussi le nombre de secteurs et de métiers visés par la formation et mentionnés dans le dossier correspond-il davantage à un répertoire des possibles qu'à des domaines bien identifiés pour lesquels la formation offrirait une plus-value significative par rapport aux autres licences d'histoire de l'art ou d'archéologie.

Plus fondamentalement, les réserves que l'on peut faire sur la formation, mais qui pourraient concerner bien d'autres licences d'histoire de l'art et d'archéologie, portent sur le fort taux d'abandon en première année, sur les échanges internationaux qui restent à consolider et qui ne concernent pas suffisamment d'étudiants, afin sur la professionnalisation, certes présente et pensée de manière cohérente par l'équipe pédagogique, mais qui pourrait être améliorée.

Points forts :

- La formation est cohérente et bien pensée, offrant une spécialisation en deuxième année de licence (L2), après une période de tronc commun entre l’histoire de l’art et l’archéologie.
- Elle bénéficie d’une équipe de grande qualité qui affiche un mode de fonctionnement collégial, une équipe de surcroît soucieuse d’accompagner au mieux les étudiants et la formation elle-même.
- Deux domaines émergent clairement dans la formation : l’archéologie et l’art contemporain, même si les responsables de la licence ont conçu la licence sur un mode généraliste.

Points faibles :

- Les données chiffrées qui sont fournies sont souvent limitées. Les outils de pilotage que sont les enquêtes de suivi d’insertion et d’évaluation des enseignements par les étudiants pourraient être davantage exploités.
- L’archéologie est bien articulée avec le monde professionnel, ce qui est moins le cas de l’histoire de l’art. Les professionnels pourraient de manière plus générale être davantage présents dans la formation.
- Le constat qui est fait d’un taux d’abandon important en première année (L1), comme dans bien d’autres formations similaires, ne fait pas l’objet d’une réponse forte.
- La dimension internationale du cursus pourrait être plus marquée.

Recommandations :

Il conviendrait de développer une stratégie plus ambitieuse pour la professionnalisation, particulièrement dans le domaine de l’histoire de l’art. Ainsi devrait être tenté d’insérer des stages obligatoires dans ce parcours.

Il conviendrait également de favoriser la mobilité internationale.

Le maillage des partenaires extra-académiques mériterait d’être renforcé.

Développer davantage les passerelles et les dispositifs d’aide à la réussite permettrait vraisemblablement de traiter de la situation des étudiants ne poursuivant pas le cursus à l’issue du L1.

Enfin le développement d’une politique plus volontariste d’initiation à la recherche, en dehors du cas spécifique des fouilles archéologiques, paraît nécessaire.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est construite selon un schéma de formation générale dans les domaines de l’archéologie et de l’histoire de l’art. Elle offre, dans les deux disciplines, un panorama assez large des domaines historiques et géographiques liés aux deux disciplines. Des enseignements transversaux (langues, méthodologie) complètent la formation.</p> <p>La progression des études est claire, lisible dans le dossier, mais on note que le choix d’orientation vers l’archéologie se fait relativement tôt, par le choix dès l’année de L1 d’une option. On peut se demander s’il s’agit d’un prérequis pour l’orientation, auquel cas cela peut faire obstacle à la réalité du choix en fin de L1. Le choix de l’autre option, la philosophie de l’art, semble alors diriger <i>de facto</i> vers l’histoire de l’art.</p> <p>Les métiers visés (longue liste de champs professionnels) sont très nombreux et théoriques. Il s’agit plutôt d’un répertoire des métiers liés à une sortie à Bac+5, soit l’ensemble des métiers de l’archéologie, du patrimoine, des musées, de l’édition, du marché de l’art, de l’enseignement supérieur, du tourisme et même de la communication. Cet affichage permet toutefois aux étudiants de penser globalement leur cursus, au-delà de la licence.</p>
---	--

	<p>Le dossier souligne la difficulté rencontrée par nombre d'étudiants dans la rédaction ainsi que le manque d'heures de travaux dirigés (TD) pour améliorer la formation dans ce domaine. Il est également déploré l'absence d'offre systématique d'enseignement pour les langues anciennes et l'histoire. Enfin, dans le domaine de l'archéologie, l'absence de travaux pratiques (TP) est un handicap dans l'initiation des étudiants au terrain. Il est souhaitable que la formation puisse rapidement pallier ces imperfections.</p> <p>La déclinaison des compétences visées par la formation dans la fiche RNCP est très complète. On peut cependant s'interroger sur la possibilité de « tenir » tous les métiers évoqués.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement proche des disciplines de l'UFR Arts, Lettres, Communication permet des synergies concrètes et productives (organisation de manifestations communes).</p> <p>L'articulation avec les équipes de recherche est mineure, mais l'UMR CReAAH (archéologie) accueille les étudiants de licence dans son centre documentaire et dans ses manifestations. L'équipe d'accueil (EA) Arts pratiques et poétiques semble plus éloignée des étudiants d'histoire de l'art de niveau licence.</p> <p>Deux espaces d'exposition à l'université sont investis, entre autres, par les étudiants de cette licence.</p> <p>Les partenaires de la formation sont des institutions « pilotes » dans le domaine, toutes désignées par leur importance et les domaines qu'elles couvrent (Direction régionale des affaires culturelles, Institut national de recherches archéologiques préventives, Fonds régional d'art contemporain, musées, etc.). Les relations mériteraient, au-delà des conventions qui sont établies pour des événements ponctuels, d'être étoffées.</p> <p>Si l'on considère l'environnement régional, on constate que la formation doit co-exister avec d'autres en Bretagne ou dans le Grand Ouest, et notamment au sein de l'Université de Nantes. La licence de Rennes 2 affiche quelques spécialités fortes, comme l'art contemporain, l'archéologie ou encore l'histoire de l'architecture. L'existence d'une préparation au concours d'attaché du patrimoine mérite d'être soulignée, même s'il faudrait pouvoir évaluer le taux de réussite à ce concours particulièrement sélectif.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend 22 enseignants-chercheurs et 1 PAST qui se réunissent 3 fois par an (ajustement des enseignements, suivi de l'évolution des maquettes, etc.) ainsi que 15 chargés de cours. Le potentiel quantitatif « enseignant » n'est pas pointé comme insuffisant pour assurer les cours de cette licence.</p> <p>Il existe un responsable de la formation, puis de chaque année de la licence. Les mandats sont de deux à quatre ans. La répartition des tâches et responsabilités administratives semble harmonieuse.</p> <p>Quatre professionnels interviennent dans le parcours archéologie. Aucun dans celui d'histoire de l'art, ce qui est dommage car certains collaborent au master du même domaine.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La licence compte environ 550 étudiants en présentiel (il n'existe pas de formation à distance), les effectifs sont en progression au fil des années. Environ 250 inscrits en L1, puis 150 dans chaque autre niveau.</p> <p>Le taux de réussite en L1 est fluctuant (de 50 à 60 % après compensation), celui de L2 est en légère baisse (90 à 77 %) et celui de L3 est supérieur à 80 %. Les résultats sont corrects pour une licence généraliste non sélective.</p> <p>Le suivi d'insertion, réalisé par l'OPEIP (derniers chiffres disponibles : 2011) se fonde sur 62 % de répondants (c'est un taux honorable). Il montre que la moitié des licenciés ont poursuivi des études. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est très faible. Il est difficile de porter un jugement sur les secteurs dans lesquels travaillent les répondants à l'enquête.</p> <p>Il est impossible d'identifier une évolution de l'insertion professionnelle puisque la dernière enquête date de la première année de la période concernée.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans le cursus de licence, la recherche n'a pas une place stabilisée. Elle est pour l'essentiel présente dans l'enseignement offert par l'équipe pédagogique et dans les événements colloques ou séminaires qui sont accessibles aux étudiants avant le master. La présence de ces derniers à ces manifestations reste faible.</p> <p>On distingue toutefois l'archéologie qui permet une intégration plus aisée aux travaux de recherche des enseignants-chercheurs par le biais des fouilles.</p> <p>Dans le domaine de l'histoire de l'art, les dispositifs d'apprentissage et d'initiation à la recherche ne sont pas décrits autrement que de manière très générale.</p> <p>La poursuite d'étude en master à finalité recherche <i>Histoire et critique des arts</i> et <i>Histoire et archéologie</i> est affichée comme très satisfaisante. L'enquête de l'OPEIP ne permet pas de le constater.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>On notera le choix de l'Université Rennes 2 de placer des UE obligatoires pour toutes les licences généralistes, dont la MPP, (méthodologie au projet professionnel). Cela reste cependant assez général.</p> <p>La stratégie pour la formation est articulée à une stratégie plus générale de l'université qui a défini des parcours de formation à partir de cinq champs professionnels, parmi lesquels la culture, l'enseignement ou encore la communication qui sont susceptibles de concerner les étudiants de la formation.</p> <p>Pour renforcer la dimension professionnalisante de la formation, la deuxième année de licence introduit deux principes : l'alternance et la pédagogie par projets.</p> <p>La fiche RNCP est soigneusement rédigée mais les objectifs affichés restent généraux et sans doute très ambitieux.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont obligatoires dans le parcours archéologie (deux stages obligatoires de trois semaines chacun) entre le S2 et le S6. Pour l'essentiel, il s'agit de chantiers de fouilles ou de stages dans des laboratoires de recherche ou des musées. Les stages sont fortement encouragés en première année.</p> <p>En revanche, les stages ne sont pas obligatoires dans le parcours <i>Histoire de l'art</i> en raison des effectifs, trop nombreux, et de la difficulté de trouver des institutions pouvant accueillir tous les étudiants. Ils n'en sont pas moins encouragés par l'équipe pédagogique.</p> <p>La liste des institutions offrant des stages est conséquente, donnant logiquement une grande part aux institutions publiques.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La politique internationale est celle impulsée par le département : renforcer les mobilités entrante et sortante et développer une offre internationale en recherche qui puisse bénéficier aux étudiants de licence, master et doctorat.</p> <p>Ainsi, 17 étudiants de licence ont bénéficié d'une mobilité sortante en 2012-2013, 20 en 2013-2014 et 5 en 2014-2015. Cela représente une proportion faible des promotions et le nombre est en baisse très forte dernièrement. Les destinations sont variées (Europe, USA, Canada, Japon, Australie, Argentine, etc.) et les résultats excellents (un taux de réussite de 100 %). Le nombre de conventions ERASMUS signées est satisfaisant (19 au total, concernant notamment l'Italie, l'Allemagne, Chypre, la Croatie), auxquelles s'ajoutent des conventions bilatérales (Amérique du Nord et l'Amérique latine, Japon, Australie, etc.).</p> <p>La mobilité entrante est fluctuante et procède par choix d'UE dans des formations diverses. La licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i> reçoit entre 10 et 20 étudiants par an.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de cours en langue étrangère. La politique des langues est imposée par l'architecture des licences généralistes.</p> <p>En conclusion, la licence peine à s'internationaliser.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Peu de passerelles existent en réalité. Sont mentionnées les options possibles mais sans que cela ne représente réellement des passerelles de réorientation.</p> <p>On se demande par ailleurs si l'option d'archéologie en L1 est obligatoire pour l'entrée dans le parcours archéologie en L2.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif de mise à niveau.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite mentionné renvoie à l'architecture imposée par l'Université Rennes 2 pour les licences généralistes : réorientation à trois semaines et un semestre, méthodologie du projet professionnel, module d'approche professionnelle et tutorat. Il est cependant pointé que ces dispositifs sont peu effectifs concernant les décrocheurs.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le dossier renvoie au texte standard fourni par les services centraux de l'université : charte des examens, formation continue, VAE, politique des langues, sans commentaire particulier quant à cette licence.</p> <p>Tous les cours sont en présentiel.</p> <p>L'offre en langue est satisfaisante (continuation, initiation, gamme des langues offertes). Il reste que ces enseignements ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques des historiens de l'art ou archéologues.</p> <p>La formation informatique est celle prévue par l'université pour les licences généralistes : les étudiants peuvent tous se préparer et présenter le C2i1 (certificat informatique et internet 1^{er} niveau).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier renvoie au cadrage de l'université quant aux licences généralistes. Il est dommage qu'aucun commentaire précis n'apparaisse sur les modalités de contrôle des UE de cette formation.</p> <p>Le dossier pointe un regret de voir fonctionner trop de possibilités de chevauchement de semestres (au détriment de l'acquisition des fondamentaux). Le régime des examens permet de poursuivre dans l'année supérieure alors même qu'un semestre n'a pas été validé. Les effets négatifs de cette possibilité offerte aux étudiants sont soulignés.</p> <p>L'équipe pédagogique souhaiterait pouvoir disposer de durées plus longues pour les examens, ce qui suppose une dérogation aux principes établis par l'université.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Peu d'éléments dans le dossier (qui renvoie aux modalités de l'université, notamment le dispositif « Résonances ») déclinent la formation en termes de compétences, de manière assez sommaire par ailleurs.</p> <p>L'équipe pédagogique se dit attentive et à l'écoute des étudiants, mais le flux des inscrits est tel que cela demeure difficile dans les deux premières années.</p> <p>Le dossier indique : « Il faut aussi convenir que la réussite serait plus graduée et logique si étaient mis en place des dispositifs du type supplément au diplôme, portefeuille de compétences, livret de l'étudiant, qui, pour l'heure, n'existent pas. ». Au regard du constat posé, des améliorations sont à apporter à court terme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les affirmations du bilan d'autoévaluation ne concordent pas avec le tableau de l'enquête d'insertion professionnelle. Il est affirmé que 80 % des licenciés continuent en master, or il semble que ce pourcentage soit calculé sur le nombre de répondants à l'enquête (62 %) et non sur le nombre de reçus au diplôme, ce qui change significativement l'analyse. Ce en quoi on pourrait conclure que la formation lit mal les statistiques fournies par l'OPEIP et donc qu'elle n'en fait pas un outil de pilotage réel de la formation.</p> <p>Ces statistiques sont par ailleurs assez parcellaires et anciennes. Aussi les chiffres communiqués ne permettent pas véritablement d'évaluer l'appréciation qui est formulée dans le dossier, qui se satisfait d'une « bonne et durable insertion des diplômés » de la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement a dû être mis en place en juin 2015, après la remise du dossier au HCERES.</p> <p>Il est équilibré dans sa composition mais, au-delà du responsable de la L3, il pourrait aussi accueillir les responsables de la L1 et de la L2. On note</p>

	<p>que des représentants des étudiants correspondant à tous ces étages de la formation y siègent.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait via un dispositif centralisé au niveau de l'établissement. Le taux de satisfaction de 75 % donné est vraisemblablement celui de l'ensemble des licences et non celui de la licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i>. Ce point devrait être précisé. Les résultats quant aux matières concernées par cette évaluation ne sont pas détaillés.</p> <p>Le dossier précise que les réunions pédagogiques permettent une autoévaluation en continue et sont efficaces grâce au partage d'expériences pédagogiques. Cette affirmation mériterait d'être davantage explicitée.</p>
--	---

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Arts
Intitulé du diplôme	Licence mention histoire de l'art et archéologie

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>L'équipe souhaite revenir sur la plus-value de la Licence Histoire de l'art et archéologie de Rennes 2 : la licence HAA de Rennes 2 bénéficie tout d'abord d'une antériorité certaine sur l'ensemble des autres formations du Grand Ouest (création il y a près de cinquante ans). Son contenu a été confirmé, affiné et complété à l'occasion des accréditations successives, aboutissant, tant en Histoire de l'art qu'en archéologie, à une offre cohérente et représentative de nos spécificités. Cette formation est appuyée sur une équipe pédagogique forte de 23 enseignants-chercheurs, dont les spécialités respectives permettent une approche chronologique et thématique à la fois large et originale, associés à de nombreux professionnels, ainsi que sur une équipe de recherche dynamique et reconnue : l'Equipe d'accueil 1279 Histoire et critique des arts, à laquelle appartiennent la majeure partie des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Le Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire Merlat (LAHM), composante de l'UMR 6566 CReAAH, vient en appui pour l'archéologie, par l'intermédiaire de certains collègues archéologues du département HAA qui y sont rattachés. En raison de cette configuration, la Licence Histoire de l'art et archéologie de Rennes 2 propose, tant en Histoire de l'art qu'en archéologie, une approche globale et transéculaire, et des enseignements spécifiques : en art actuel, histoire de l'architecture, estampe, photographie ; archéologie moderne et contemporaine (industrielle). C'est donc la crédibilité acquise sur la longue durée et l'approche associant culture générale et savoirs spécifiques, qui nous semblent constituer la plus-value de notre Licence, dont les étudiants peuvent se prévaloir, soit pour un concours, un emploi, ou pour la poursuite d'études.</p>

Analyse

Place de la professionnalisation	
Observations	Pour ce qui est de l'absence de professionnels dans les enseignements spécifiques de la Licence d'Histoire de l'art, elle s'explique par plusieurs paramètres : la nécessité pour les

	<p>étudiants d'acquérir des fondamentaux théoriques, très peu enseignés dans le secondaire, et indispensables pour le bon déroulement de leur parcours universitaire ; les nécessités de service pour les collègues titulaires, toujours plus prégnantes au regard d'un volume horaire global des formations malheureusement de plus en plus restreint et contraignant ; la complexité pour un professionnel extérieur de prendre en charge des cours à gros effectifs comme ceux de la Licence, et d'en assurer l'évaluation ; les fortes sollicitations dont les professionnels font déjà l'objet pour les parcours professionnels de master, dans lesquels ils sont très bien représentés ; des questions d'organisation des emplois du temps et de disponibilité des amphithéâtres et des salles de cours, notamment en Licence et, encore une fois, pour de gros effectifs. En effet, les professionnels nous demandent d'organiser leurs interventions sur quelques séances de 3 à 4h soit regroupées, soit à l'inverse espacées, sur le semestre, et non de manière hebdomadaire et sur de courtes plages horaires. Or, en Licence, une telle organisation est très complexe, voire impossible structurellement, à mettre en place. Un palliatif à cette situation, que l'équipe pédagogique est la première à déplorer, a néanmoins été trouvé pour la prochaine accréditation par la mise en place de modules de visites de structures et de sites, ainsi que de séances de travail in situ, en groupes. Enfin, l'université de Rennes 2 propose en Licence une offre globale d'enseignements dits « professionnalisants » : les actuelles UEP, gérées au niveau central, dont un certain nombre intéressaient jusqu'alors les étudiants du département HAA (notamment dans le champ Métiers de la Culture et de la création artistique). Ces UEP doivent être réorganisées sous forme d'UEO (Unités d'enseignement d'ouverture) pour la prochaine accréditation 2017-2022, les contenus de ces modules sont actuellement en cours de définition et le département HAA fera des propositions, en association avec d'autres départements.</p>
--	---

Place des projets et stages	
Observations	<p>Le principal obstacle aux stages obligatoires est celui des effectifs de la Licence. Les structures rennaises nous ont clairement indiqué leur impossibilité à répondre positivement à autant de demandes, même pour des stages courts, et il en est généralement aujourd'hui de même hors du bassin rennais. De ce fait, le risque est grand en imposant une telle mesure d'une part de se retrouver en délicatesse avec l'environnement socio-économique et, d'autre part, de pénaliser les étudiants qui ne seraient pas en mesure de présenter un stage pour valider leur diplôme. Par ailleurs, de nombreux étudiants étant aujourd'hui dans l'obligation de travailler, en particulier l'été (voire d'avril à septembre) afin de financer leurs études, le créneau disponible pour réaliser un stage pertinent est très restreint. L'équipe pédagogique est néanmoins très attentive à cette question, elle encourage fortement les étudiants à réaliser des stages optionnels et travaille à créer des opportunités avec les différentes structures partenaires.</p>

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<p>L'adaptation de l'enseignement de langue aux disciplines de la licence est effective en anglais ou les cours sont dispensés pour chaque licence. En espagnol un regroupement des étudiants se fait par UFR (ici art, lettres et communication) pour permettre là aussi une adaptation en fonction des disciplines de formation des étudiants.</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

